

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 17 | ABSENTS EXCUSÉS 6 | VOTANTS 22

OBJET : N° L 24-09/05-49/FI EVOLUTION DES TARIFS DE LA PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le vingt-cinq septembre 2024 s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Etaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Saliha EL AMRANI, Patrick TRACHET, Valérie LEVERNIER, Quentin CHIQUET FERCHAUD, Pierre MEUNIER, Gérard FERAUDET, Hicham TARZA, Nicole CAMPANER, Jean-Luc BELLEINGUER.

Etaient absents excusés : Sophie SEIGUE donne procuration à Mme Josiane ROCHE, Jean-François LAMOTHE, Josette MASSARIN donne procuration à Fernand ESCALIER, Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Christine JOUANNO, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

Le scrutin a eu lieu, Mme Christine JOUANNO a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

M le Maire rappelle que la commune a conventionné avec la Clinique Vétérinaire de l'Europe pour stériliser et identifier les chats errants dans le but de diminuer les reproductions incontrôlées des chats errants, dans le cadre de l'article L211-27 du Code Rural et de la Pêche. Il précise que cela a fait l'objet de la délibération L23-02-01-13/AG du 27 février 2023.

Il remarque que la convention prévoyait une évolution des tarifs dans son article 4 alinéa 2 et dernier alinéa, et précise que la convention dispose « en cas d'évolution tarifaire, les présents tarifs feront l'objet d'un avenant au contrat ».

Il propose au Conseil Municipal d'accepter les nouveaux tarifs présentés en annexe. Il rappelle les anciens tarifs en annexe.

- Le Conseil Municipal,
Vu l'article L211-27 du Code Rural et de la Pêche
Vu la délibération L23-02/01-13/AG du 27 février 2023
Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
accepte les tarifs présenté en annexe,
autorise le Maire à signer l'avenant à la convention pour fixer les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2024.**

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 30 septembre 2024

Le Maire
Jacques BREILLAT
Boulevard de réception en préfecture
33350 Castillon-la-Bataille
Date de transmission : 08/10/2024
Date de réception préfecture : 08/10/2024

**Tarification TTC (avant remise de 30%) au 1er Juillet 2024
des principaux actes en urgence (non exhaustif)
et chirurgies de convenance (hors médicaments)**

consultation 39

sédation chat 21,60

sédation chien de 21,60 à 47,60

anesthésie générale chat 33,10

anesthésie générale chien de 37,10 à 76,50

radiographie (1 région anatomique) 61,50

échographie d'urgence (FAST) 48,80

hospitalisation jour chat 25,10

hospitalisation jour chien 30,80

hospitalisation patient contagieux de 36,50 à 58,60

hospitalisation dimanche/jour férié 69

perfusion (1er jour) 46,80

perfusion (jour supplémentaire) de 25,10 à 36,70

oxygénothérapie (par jour) 30,1

bandage contentif de 22,9 à 58,60

résine 82,20

sutures cutanées (par quart d'heure, hors anesthésic) 54,70

crémation (collective) chien/chat 105

ovario-hystérectomie chatte 201,90

castration chat + identification électronique : 52,10€

ovariectomie chatte + identification électronique : 124,80€

castration chien : selon format, 35% inférieur au tarif en vigueur

ovariectomie chienne : selon format, 35% inférieur au tarif en vigueur

identification électronique et 1er vaccin chien (CHPL) : 67,60€

vaccin chien (CHPL) seul : 35€

ANNEXE : tarification TTC (avant remise) au 1er Janvier 2023
des principaux actes en urgence (non exhaustif)
et chirurgies de convenance (hors médicaments)

consultation **38**

sédation chat **19,90**

sédation chien de **19,90 à 43,90**

anesthésie générale chat **30,50**

anesthésie générale chien de **34,20 à 70,60**

radiographie (1 région anatomique) **56,80**

échographie d'urgence (FAST) **45,10**

hospitalisation jour chat **23,10**

hospitalisation jour chien **28,40**

hospitalisation patient contagieux de **26,60 à 54,10**

hospitalisation dimanche/jour férié **43,10**

perfusion (1er jour) **39,80**

perfusion (jour supplémentaire) de **23,10 à 33,80**

oxygénothérapie (par jour) **27,70**

bandage contentif de **21,10 à 54,10**

résine **75,90**

sutures cutanées (par quart d'heure, hors anesthésie) **50,50**

crémation chien/chat **109,20**

castration chien de **176,90 à 235,70**

ovariectomie chienne de **251,80 à 300**